



# L'ÉCHO DU PNA LOUTRE

Bulletin de liaison du Plan National d'Actions  
en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015

N°4 Février 2013

## Editorial

Le rôle de guide et de sentinelle joué par la Loutre n'est plus à démontrer. C'est même ce constat qui a aidé à l'acceptation, à la finalisation puis à la mise en œuvre du plan national d'actions. La Loutre montrait le chemin pour l'élaboration du réseau des trames bleues et parfois même vertes, à son corps défendant, c'est à dire en se faisant écraser sur des routes près desquelles on ne pensait pas qu'elle puisse circuler. La surface occupée par la Loutre au début de ce XXI<sup>ème</sup> siècle est en augmentation. L'espèce indique qu'une recolonisation est possible et montre certains des chemins par lesquels cela est possible.

Il y a la surface occupée mais il y a aussi la qualité de la surface occupée. Un autre domaine encore plus complexe où l'espèce joue un rôle de sentinelle est celui de la qualité des eaux et donc de l'éco-toxicologie. Cela fait des décennies que l'on se doute, puis que l'on sait, que certaines molécules largement utilisées depuis le milieu du XX<sup>ème</sup> siècle ont des impacts sur la faune sauvage. Penser le contraire était naïf, il s'agit d'insecticides, donc de biocides. Les discussions sur le niveau seuil de polychlorobiphényles (PCB) au-delà duquel des effets négatifs pouvaient se faire sentir sont déjà anciennes et la SFPEPM a pu s'en faire l'écho (actes du colloque de 1999 sur les Carnivores publiés en 2002). Aujourd'hui, les études qui ont pu se faire sur plusieurs décennies associent bien les fluctuations des taux d'organochlorés dans l'eau, puis dans les loutres, à des baisses de capacités reproductrices, puis à des récupérations démographiques quand les eaux se sont épurées. Cela se voit en Suède ou chez nous dans les études qui se poursuivent autour du bassin de la Loire.

Pour autant, tout n'est pas encore rose pour la Loutre, à supposer que cette couleur lui plaise. Certaines molécules interdites circulent toujours. L'accumulation de centaines, de milliers de molécules conduit à l'existence de véritables cocktails dont l'impact n'est pas du tout connu. Enfin, les loutres sont aussi pionnières dans leur rôle de sentinelle. Leur suivi sanitaire sur le long terme permet de mettre en évidence les changements dans les risques chimiques liés à l'eau. Aujourd'hui les perturbateurs endocriniens ont fait leur apparition chez les loutres britanniques, peut-être simplement car on les y a recherchés. Il n'est pas certain que cela soit une bonne nouvelle.

François MOUTOU (Président d'honneur de la SFPEPM)

# SOMMAIRE

Bilan 2012 .....	2
Mortalité routière .....	3
Cohabitation Loutre et Pisciculture .....	4
Suivi de la répartition .....	6
Formations .....	8
Communication .....	9
Parutions .....	11
Ceci cela .....	11
Agenda .....	12
Lectures .....	13



## BILAN 2012

Le deuxième bilan du PNA Loutre a été présenté au Comité de Pilotage national qui s'est réuni le 25 janvier 2013 à Paris. Si le recueil d'informations sur les initiatives locales reste parfois difficile, le bilan 2012 est cependant plus complet que le précédent. Dans l'ensemble les acteurs locaux et nationaux s'investissent dans la mise en œuvre des actions avec beaucoup de motivation, et ce malgré les difficultés financières.

A ce jour, 10 régions se sont engagées dans une déclinaison régionale du plan. Des actions sont également menées dans d'autres régions dans différents cadres, parfois dans le cadre du PNA mais sans qu'il y ait un pilotage assuré par la DREAL.

Les premiers résultats sont publiés dans des rapports, bilans et bulletins de liaison locaux.

Beaucoup d'énergie et de moyens sont consacrés au suivi de la répartition. Des formations à la recherche d'indices de présence de la Loutre ont été organisées dans plusieurs régions (22 formations dans 8 régions répertoriées en 2012). Des prospections sont en cours dans toutes les régions où la Loutre est présente, souvent suivant le protocole standard du PNA, ou une version modifiée. Le suivi avance bien mais on constate encore un manque d'homogénéité des méthodes de prospection, ce qui posera surtout problème pour la représentation des résultats négatifs, lorsque l'effort de prospection n'est pas suffisant ou que des méthodes totalement différentes de la méthode standard sont employées.



La prise en charge des loutres trouvées mortes continue de poser des difficultés, notamment en raison des disparités dans l'organisation et les compétences des partenaires impliqués, de la nécessité d'avoir des centres de stockage des cadavres et échantillons, du manque de demandes de la part de la communauté scientifique pour la valorisation des prélèvements et comme toujours, du manque de moyens financiers. Cependant, un protocole devrait être proposé aux régions au premier semestre 2013, ce qui devrait permettre d'avancer dans l'organisation de la collecte et de la valorisation des cadavres.

Beaucoup d'efforts ont été faits pour faire avancer les actions relatives à l'amélioration de la cohabitation entre la Loutre et l'aquaculture, qui est l'un des grands enjeux du PNA : communication et sensibilisation, organisation d'une réunion nationale des différents acteurs, apports de conseils techniques, montage d'études, travail dans des piscicultures pilote (voir «Cohabitation Loutre-Pisciculture» dans ce même bulletin).

Le travail pour une meilleure utilisation des outils existants pour la conservation de la Loutre et pour une meilleure prise en compte de l'espèce dans les politiques publiques doit se poursuivre tant à l'échelle locale que nationale. Rappelons que la Loutre est classée comme espèce prioritaire pour la TVB (Trame Verte et Bleue) et la SCAP (Stratégie de Création d'Aires Protégées).

Les initiatives pour la réduction de la mortalité routière se multiplient. Au moins 14 nouveaux passages à loutres sous la chaussée ont été aménagés. La fonctionnalité d'aménagements existants a été contrôlée. La dangerosité d'un certain nombre d'ouvrages (ponts, barrages) a été évaluée. Les actions de sensibilisation et les partenariats avec les services concernés se multiplient.

Les actions de communication sur le plan et la Loutre en général se poursuivent. Une liste de discussion permet de nombreux échanges sur des sujets divers et variés entre tous ceux qui s'intéressent à l'espèce, quel que soit leur «profil».

Le bilan 2012 et le compte-rendu de la réunion du COPIL sont téléchargeables sur le site du plan ([www.sfepm.org/docloutre.htm](http://www.sfepm.org/docloutre.htm)).

Rachel KUHN (SFPEM, animatrice du PNA Loutre)

## MORTALITE ROUTIERE



### **Routes nationales en Bretagne et en Mayenne : Aménagement de passages à loutres en vue**

La réduction de la mortalité routière constitue l'un des principaux éléments du PNA Loutre. Si l'aménagement de passages à Loutre s'impose dans les nouveaux projets routiers, lorsque l'espèce est présente, du fait de la réglementation (ce qui ne signifie ni qu'il soit prévu chaque fois que nécessaire, ni qu'il soit correctement réalisé), il reste rare et laborieux d'aménager des ouvrages existants. Cela demande un long travail de sensibilisation et de persuasion auprès des services des conseils généraux ou de l'Etat concernés.

Bien souvent, des aménagements sont obtenus au gré d'opportunités, mais sans stratégie d'ensemble. Ainsi, les premiers passages à Loutre aménagés en Bretagne furent le résultat du travail de quelques bénévoles passionnés et entêtés dans les années 1990. Si le nombre de ponts aménagés fut faible relativement à l'ampleur de la tâche, cela permit de nouer quelques relations fructueuses. C'est ainsi que, plus de 10 ans après le premier contact et deux passages à loutres, la collaboration avec le Groupe Mammalogique Breton (GMB) et un agent de la Direction Interdépartementale des Routes de l'Ouest (DIR Ouest) du Finistère fut à l'origine d'un programme d'aménagement de plus grande envergure.

La DIR Ouest gère le réseau des routes nationales en Bretagne et Pays de la Loire. Afin de pouvoir réduire l'impact du réseau routier national sur son environnement, celle-ci a inscrit dans son programme de modernisation des itinéraires routiers une opération de «Protection de la faune». Or, la DIR Ouest ne partait pas de rien puisque l'un de ses agents avait déjà aménagé un ouvrage de son réseau. Mieux : il avait, avec le GMB, effectué une visite de tous les ouvrages du département du Finistère afin de déterminer les autres ouvrages facilement aménageables.

Ainsi, le choix de la Loutre d'Europe parmi les actions de la DIR Ouest s'est imposé, l'espèce répondant par ailleurs bien aux enjeux : une espèce patrimoniale, pour laquelle les collisions routières constituent l'un des principaux facteurs de mortalité, présente sur chacune des deux régions, à la fois espèce emblématique et permettant des aménagements qui bénéficieront à de nombreuses autres espèces. La DIR Ouest a donc signé des conventions de partenariat avec deux associations, le Groupe Mammalogique Breton en mars et Mayenne Nature Environnement (MNE) en juin 2012. Ces conventions prévoient l'expertise des ouvrages localisés à proximité des populations de Loutre, la formation des agents à la reconnaissance des espèces et de leurs indices de présence, le conseil en matière d'aménagements favorables à la Loutre principalement et la sensibilisation autour de cette espèce. Elles ont été signées sur trois ans mais sont destinées à être renouvelées, voire élargies. D'ores-et-déjà, des aménagements sont programmés : quatre ouvrages du Finistère seront équipés de passerelles en 2013, d'autres ouvrages (Côtes d'Armor, Mayenne) devant être aménagés par la suite.

Cette collaboration a, par ailleurs, entraîné le lancement d'un projet d'aménagement de huit ouvrages à risque sur un même bassin versant, celui de la Ria d'Étel, site Natura 2000 du Morbihan. Financé à 50 % par le FIBRE (Fonds d'Investissement pour la Biodiversité et la Restauration Ecologique), celui-ci comporte notamment des aménagements onéreux (forage pour installer des buses sèches sous 2 x 2 voies) qui n'auraient pas été envisageables dans le cadre du fonctionnement courant de la DIR Ouest. Cette expérience montre tout l'intérêt que peuvent avoir les actions locales des naturalistes. Si elles semblent loin, au premier abord, d'assurer une conservation à long terme et à large échelle d'une espèce, elles permettent d'acquérir de l'expérience, de former et de sensibiliser des personnes initialement étrangères à ces problématiques et, à force de persévérance, de servir de modèle pour des actions de plus grande ampleur.

Magalie PERRIN (MNE)  
Franck SIMONNET (GMB)



Visite d'un passage à loutres lors de la signature Photo : DIRO

## COHABITATION LOUTRE~PISCICULTURE



### Poste d'animateur Loutre et pisciculture

La SFPEM a décidé de faire appel à Stéphane RAIMOND pour être animateur Loutre et pisciculture. Stéphane est pisciculteur de métier, ancien propriétaire de la pisciculture du Moulin de Barthou, première exploitation en France à avoir bénéficié de l'aide de l'Etat (DIREN du Limousin) et d'associations de protection de la nature (Limousin Nature Environnement et Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin) pour être protégée de la prédation par la Loutre. De ses déboires est née une passion et une bonne connaissance de l'espèce, à force de l'observer et d'essayer de contrer son ingéniosité. Cette double compétence fait de Stéphane RAIMOND un conseiller qualifié sur les moyens à mettre en œuvre pour protéger une exploitation de la prédation par la Loutre et un interlocuteur connaissant les conditions de travail et les difficultés de la profession. Les actions de communication font aussi partie des fonctions de l'animateur qui est intervenu lors des 20 ans du BTS aquaculture du LEGTA d'Ahun (23) et des Journées techniques sur la Loutre en Haute-Savoie (voir plus loin dans «Communication»).

Un soutien par la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme a déjà permis de financer deux missions d'expertises techniques.

Rachel KUHN (SFPEM)

**FONDATION  
NICOLAS  
HULOT  
POUR LA NATURE  
ET L'HOMME**



## Une pisciculture pilote en Ardèche

Depuis plusieurs années, la Loutre recolonise le département de l'Ardèche depuis le sud vers le nord. Sa présence a été confirmée un peu partout sur le bassin du Doux, et plus particulièrement près de la pisciculture de M. JOUVET, située au cœur de la haute vallée du Doux. Dans cette pisciculture, la petite production de truites arc-en-ciel et fario alimente essentiellement des étangs et parcours de pêche, voisins de la pisciculture. Les revenus de M. JOUVET proviennent directement de la vente de cette pêche.

Depuis quelques temps, de nombreuses traces de fréquentation de la Loutre (épreintes, coulées, restes de repas...) ont été observées sur les abords du domaine de pêche (proche du cours d'eau). M. Jouvét a donc décidé de contacter les personnes référentes du territoire pour se faire aider à concilier son activité économique avec le retour de la Loutre, et valoriser la richesse du milieu naturel.

Le PNR des Monts d'Ardèche, la LPO, la SFPEM et la collectivité en charge de la gestion du Doux ont donc été sollicités et associés dès le début de la réflexion sur la protection de la pisciculture.

Jusqu'à présent, la loutre se cantonnait aux espaces de pêche mais depuis quelques mois des indices de consommation des truites de la pisciculture elle-même sont retrouvés régulièrement sur les murs des bassins (queues de truites). La mise en place de mesures de protection devient donc très urgente.

En lien avec la LPO Rhône-Alpes et la SFPEM, un expert a été mandaté par le biais du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre. M. Stéphane RAIMOND, fort de son expérience personnelle sur la cohabitation « Loutre et pisciculture », et passionné par cet animal, est donc venu visiter l'exploitation et apporter ses conseils. Un certain nombre d'aménagements ont ainsi été proposés pour protéger le site, intégrant tout à la fois la circulation du pisciculteur, les différents accès possibles et l'ingéniosité de la Loutre...

Grâce à un subventionnement du PNR des Monts d'Ardèche, des protections devraient être installées autour des bassins de la pisciculture mais aussi autour du domaine de pêche.



Etang de pêche



Bassins de grossissement

Photos : S. Raimond

Nelly CHÂTEAU, Vincent PERRIN (CC du Tournonais)  
Alain JOUVET (Pisciculture du Moulin de Malfragnier)

## SUIVI DE LA REPARTITION



### Découverte d'épreintes de Loutre d'Europe dans la partie orientale du delta du Rhône. Prémices d'un retour attendu ?

Plus de vingt ans après les dernières données authentifiées, des épreintes de Loutre d'Europe ont été découvertes récemment en Camargue orientale. En effet, lors de suivi de travaux, Grégoire MASSEZ a eu l'occasion de trouver plusieurs épreintes sur le Canal du Vigueirat les 23 et 26 novembre 2012 au niveau de la Réserve Naturelle Nationale des Marais du Vigueirat sur la commune d'Arles.

Quelques jours plus tard, lors d'une prospection sur ce même canal, 13 kilomètres en amont de la RNN des Marais du Vigueirat, une nouvelle épreinte est localisée sous un pont. Ce secteur fait l'objet d'un suivi depuis le milieu des années 90 initié et réalisé par Raphaël MATHEVET jusqu'en 2010, puis par Grégoire MASSEZ à partir du printemps 2011. C'est sur ce même canal, deux kilomètres en amont, qu'avaient été localisés de manière certaine, les derniers individus de Loutre en Camargue au début des années 1990 (OLIVIER & MATHEVET, *in press*, POITEVIN *et al.* 2010).

Si au cours des deux dernières décennies, une vingtaine d'observations ont été relatées dans le delta du Rhône, aucune preuve matérielle (cadavres, indices de présence...) n'avait pu confirmer ces contacts. Pour la première fois donc, la présence de la Loutre est attestée de façon certaine. La détection de l'espèce à la confluence du Gardon et du Rhône juste en amont du barrage de Vallabrègues au nord de Tarascon au printemps 2011 permettait néanmoins d'envisager l'arrivée d'individus au niveau du delta (MATHEVET, *comm. pers.*).

La présence d'au moins un individu sur ce canal n'a pas vraiment étonné les naturalistes locaux qui depuis plusieurs années surveillaient des sites de marquage potentiels. En effet, au niveau de l'endroit où a été trouvé le second site de marquage, le Grand Rhône est situé à moins de 100 mètres de l'ancien canal de navigation d'Arles à Port de Bouc et du Canal du Vigueirat. Ces canaux qui traversent ensuite plusieurs milliers d'hectares de zones humides (dépression du Vigueirat) constituent de véritables corridors écologiques entre le fleuve et ces marais. C'est d'ailleurs depuis ce secteur, que le Castor d'Europe (*Castor fiber*), au début des années 2000, a pu coloniser ces deux canaux pour s'y établir durablement (OLIVIER & POITEVIN, *in* POITEVIN *et al.* 2010).



Arbre sur lequel des épreintes ont été trouvées sur le canal du Vigueirat dans la Réserve Nationale des Marais du Vigueirat (la présence d'une palette en bois offrant une belle plateforme !)



Epreinte trouvée le 6 décembre 2012 sous un pont traversant le Canal du Vigueirat

Photos : G. Massez

Alors que la Loutre était peu prise en compte dans les projets d'aménagements en cours (contournement autoroutier d'Arles, restauration des digues du Rhône) cette donnée devrait permettre de faire passer l'espèce de la case « espèce potentielle » à la case « espèce prioritaire » dans les évaluations environnementales. Ainsi le projet de contournement autoroutier d'Arles devrait passer à moins de 5 kilomètres du site de marquage le plus septentrional. L'évolution récente du statut de l'espèce sur cette zone devra nécessairement être prise en compte par ce projet qui se veut « exemplaire ».

Les Amis des Marais du Vigueirat (association loi 1901) en charge de la gestion de la Réserve Naturelle Nationale des Marais du Vigueirat et du Marais de Meyranne (propriétés du Conservatoire du Littoral) ont dès à présent prévu de travailler avec Raphaël MATHEVET, Anthony OLIVIER, le Parc Naturel Régional de Camargue et la LPO PACA pour mettre en place une veille renforcée sur ce secteur. Le Plan National d'Actions devrait permettre d'appuyer les demandes de moyens nécessaires à la mise en place de certaines opérations. La présence de plusieurs équipes de gestion et de recherche en Camargue permettra sans aucun doute de suivre de près la recolonisation de la Loutre dans le delta du Rhône.

Grégoire MASSEZ (Les Amis des Marais du Vigueirat)

Référence : POITEVIN F., OLIVIER A., BAYLE P. & SCHER O. (2010) – Mammifères de Camargue. Regard du Vivant et Parc Naturel Régional de Camargue, 232 p.



## La Loutre dans le département du Cher

Entre 2009 et 2011, les agents techniques de l'environnement de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage du Cher ont réalisé, dans le cadre du réseau mammifères du bassin de la Loire, une campagne de recherches d'indices de présence de la Loutre d'Europe (RENAUD *et al.* 2013). Ces prospections méthodiques se sont orientées préférentiellement au sein des bassins hydrographiques où l'espèce semble avoir toujours subsisté (Sologne du Cher) ou amorcé un mouvement de recolonisation (vallée de l'Arnon, du Cher et de la Loire).



Ces investigations ont permis de mieux préciser la répartition géographique de la Loutre par rapport aux connaissances historiques relevées entre 1904 et 2006. Sa présence ne concernait que 3 communes entre 1955 et 1980. A partir de 1980, et jusqu'en 2006, on comptabilisait 12 communes fréquentées par l'espèce. Les 165 sites, constitués d'ouvrages ponctuels ou tronçons hydrographiques, prospectés durant cette étude ont permis de noter des indices de présence sur 34 communes. Elles sont situées essentiellement aux confins sud du département où la vallée de l'Arnon concentre 75% des relevés positifs.

Afin de répondre aux interrogations qui demeurent, une réactualisation de la répartition se poursuit sur le département. Un protocole de suivi et de prospection pour la Sologne a été élaboré dans le cadre de la déclinaison du PNA pour la région Centre et débutera en 2013.

Les nombreuses épreintes récoltées sont actuellement analysées dans le cadre d'une étude généraliste sur le régime alimentaire de la Loutre pour le seul bassin de l'Arnon.

Christophe RENAUD (ONCFS 18)

Référence : RENAUD C., SARAT E. & ROSOUX R. (2013) – Etude de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) dans le département du Cher. Symbioses, 29 : 52-58.



## La Loutre dans le PNR du Haut-Languedoc

Depuis les inventaires réalisés dans les années 1980, seuls quelques suivis localisés ou des observations ponctuelles de Loutre ont été effectués sur le territoire du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc (PNR HL). Ainsi en 2011, le Parc a souhaité actualiser les connaissances sur la répartition de la Loutre sur son territoire et ainsi, participer et répondre aux objectifs du Plan National d'Actions. Le protocole standard, retenu par le PNA, a été utilisé pour ces prospections réalisées par le CEN Midi-Pyrénées et le CEN Languedoc-Roussillon.

Les résultats sont encourageants. Il y a 30 ans, seuls quelques individus subsistaient dans les Monts de Lacaune et constituaient la seule population du PNR du Haut-Languedoc. Sans doute à partir de ce petit noyau, et grâce à la forte dynamique de la population du Massif Central, aujourd'hui les 3 principaux bassins versants, qui sont aussi les plus favorables, sont logiquement occupés par la Loutre.

La recolonisation du territoire du parc est donc en cours et très certainement non achevée car de nombreux cours d'eau favorables ne sont pas encore utilisés.



Vue sur l'Agout

Photo : J. Bertrou

Julie BERTROU (PNR Haut-Languedoc)

# FORMATIONS



## Formation Loutre et Castor en Alsace

« Rechercher et reconnaître le Castor et la Loutre », tel était l'intitulé de la formation proposée le 17 novembre 2012 par le GEPMA (Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace) et animée par Christophe MARTIN et Jacques THIRIET. L'objectif était une initiation à la reconnaissance des habitats et des indices de présence des deux espèces, et donc la formation de naturalistes capables de prospecter efficacement les sites de présence potentielle de nos mammifères aquatiques. La journée qui a réuni 20 personnes motivées s'est déroulée en deux temps, en salle à Ostheim (Haut-Rhin), et sur le terrain le long des berges de l'Ill, site de présence récente des deux espèces. Elle a été l'occasion de fructueux échanges et d'une récolte de données d'observations.

Bien que les indices de présence de la Loutre dans la région se soient faits de plus en plus rares depuis quelques années, les prospections continuent. La formation se proposait de renforcer le réseau régional d'observateurs qualifiés et d'améliorer leur niveau de compétence. Ils pourront ainsi contribuer plus activement au progrès des connaissances, qui constituent la base de la réflexion sur les mesures de conservation à mettre en œuvre.



Photo : E.Thépaut

Jacques THIRIET (GEPMA)



## Formation Loutre dans le Vaucluse

Dans le cadre du PNA, la LPO PACA (animatrice régionale du plan) a organisé une formation « Loutre et autres mammifères semi-aquatiques » les 3 et 4 octobre à Lapalud et alentours (Vaucluse).

Pendant ces deux jours, une vingtaine de néophytes motivés venus de toute la région ont observé sur le terrain des indices de présence de loutre et de castor, assisté à des diaporamas et vidéos participatifs, réalisé des exercices pédagogiques, et pour certains eu la chance de voir passer un castor en soirée au cours d'un affût. Enfin ces futurs contributeurs du PNA ont appliqué les protocoles de prospection et ont trouvé par eux-mêmes des indices de présence de loutre et de castor sur le Rhône et un de ses affluents, le Lez (rivière connue du retour de la Loutre en Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Ces nouveaux « loutrologues » rejoignent donc le rang des observateurs qui pourront à moyen terme contribuer au suivi de la recolonisation de la Loutre en région. Ce suivi était réalisé jusqu'alors par quelques personnes seulement, étant donnée que la Loutre est encore très peu présente en PACA (mais ce n'est que le début du retour !).

Merci à tous les participants ainsi qu'à la Ferme Terre-Bio-Provence qui a accueilli la formation dans une chaleureuse ambiance !

Pierre RIGAUX et Robin LHUILLIER (LPO PACA)



Photos : R. Lhuillier

## COMMUNICATION



## Colloque francophone de mammalogie

Le 35<sup>ème</sup> colloque francophone de mammalogie de la SFEPM a eu lieu les 19, 20 et 21 octobre 2012, organisé par la LPO PACA à Arles. La thématique du colloque était «Les mammifères dans les écosystèmes aquatiques». 330 participants sont venus de la France entière et de pays limitrophes (Belgique, Suisse). Cette participation est un record dans l'histoire de ces rencontres. La Loutre était l'emblème de cette édition. L'espèce a été abordée au cours de deux communications orales (<http://paca.lpo.fr/mammif2012/#.UUh7L1dN8po>).

Pierre RIGAUX (SFEPM, LPO PACA)



Photo : T. Delattre



## Journées Techniques sur la Loutre en Haute-Savoie

Asters, Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, et la FDPPMA de Haute-Savoie ont mené un programme sur la Loutre d'Europe et les cours d'eau de 2009 à 2012 qui a eu pour objectif de connaître la répartition actuelle de l'espèce, préciser les facteurs favorisant et limitant la (re)colonisation, proposer des pistes d'actions opérationnelles pour les maîtres d'ouvrages potentiels (syndicats de rivières, associations de pêche...) et enfin porter à connaissance les résultats du programme.

Une journée de restitution a été organisée à Bonneville, le 11 décembre 2012. Elle a réuni 25 participants issus de structures variées concernées par l'espèce : associations environnementales, fédérations départementales de chasse, fédérations et associations de pêche, ONCFS, ONF, ONEMA, DDT, syndicats de rivières et collectivités territoriales, aquacultures mais aussi des naturalistes. Le programme et ses perspectives ont été présentés. Six présentations et trois intervenants extérieurs ont permis de présenter à l'assistance l'espèce et son milieu, son mode de vie, les facteurs favorisant ou limitant sa présence, le lien de la Loutre avec les activités aquacoles, la gestion du risque de collision routière et la gestion des habitats ; et ont donné lieu à de nombreuses discussions avec le public.

Les présentations ainsi que les résumés ont été mis en ligne sur les sites Internet d'Asters [www.asters.asso.fr](http://www.asters.asso.fr) et de la Fédération de Pêche de Haute-Savoie [www.pechehautesavoie.com](http://www.pechehautesavoie.com).

Marie HEURET (Asters)



## Otter and Fisheries Conference

Un colloque sur «comment concilier la conservation de la Loutre avec la pêche et l'aquaculture», s'est tenu à Edimbourg (RU), le 7 novembre 2012, à l'initiative de l'IOSF (International Otter Survival Fund), une association de protection de la Loutre basée en Ecosse mais active dans différents pays. Cette rencontre entre protecteurs de la nature, pisciculteurs, administrations et chercheurs, a été organisée suite à la montée de griefs contre la Loutre dans la presse britannique.

La première partie a été consacrée à une présentation de la biologie de l'espèce et des problématiques liées à sa conservation. Deux points ont particulièrement retenu l'attention : le régime alimentaire et, la grande question, «combien y a-t-il de loutres» ? Les résultats de travaux menés sur l'impact des prédateurs piscivores sur les piscicultures et pêcheries furent présentés par le centre de recherche sur l'aquaculture de l'Université de Stirling. Les études ont surtout porté sur les dégâts causés par les oiseaux piscivores ; peu de chiffres sont disponibles sur l'impact des loutres, à part quelques résultats de travaux menés en République tchèque. En Grande-Bretagne, ce n'est pas seulement la capture de poissons d'élevage par les loutres qui est mise en cause, mais également les changements qu'elles induisent dans le milieu naturel. Il faut savoir que chez nos voisins d'outre-Manche, la pêche de «spécimens» ou «no-kill» est extrêmement prisée et la Loutre est accusée d'être responsable de la raréfaction de «bonnes prises», c'est-à-dire de poissons de taille honorable.

L'après-midi fut consacrée aux solutions. L'agence environnementale (EA, structure publique en Angleterre et au Pays de Galles) exposa les mesures techniques et les aides financières qu'elle propose aux exploitants. SOMOGI, une association de conservation de la nature du comté de même nom en Hongrie, présenta la situation locale. Un important travail de sensibilisation, le choix d'un mode de production extensif et le stockage des poissons dans des bassins protégés en hiver, permet une coexistence pacifique entre la Loutre et la carpiiculture, activité traditionnelle dans cette région. La SFEPM a également répondu à l'invitation des organisateurs ; Rachel KUHN présenta la problématique en France ainsi que le rapport de synthèse bibliographique «Loutres et activités aquacoles», ce qui permit aux participants d'avoir des informations sur la situation dans différents pays européens. Des entreprises spécialisées dans la pose de clôtures étaient également présentes pour faire connaître leurs activités.



Photo : J.-L. Auffret

La journée se termina par une séance de discussions, d'abord en petits groupes, puis entre tous les participants. Un groupe de travail a été constitué suite à ce séminaire, ce qui permet de poursuivre les échanges d'opinions et d'expériences (la SFPEM y participe).

Un compte-rendu détaillé est disponible sur le site de l'IOSF (voir aussi le bilan 2012 du PNA, annexe 10) [www.otter.org/documents/IOSF Otters and Fisheries Conference 2012 Edinburgh.pdf](http://www.otter.org/documents/IOSF%20Otters%20and%20Fisheries%20Conference%202012%20Edinburgh.pdf).

Rachel KUHN (SFPEM)



## PARUTIONS

Le numéro 214 de la revue naturaliste *La Salamandre* publie une interview de l'animatrice du plan.

Un dossier complet sur la Loutre sera présenté dans le numéro 219.



## CECI CELA



### Liste de discussion

Venez nous rejoindre sur la liste de discussion pour partager vos informations, poser vos questions et suivre des échanges passionnants sur tout sujet relatif à la Loutre (pas seulement au plan). Cette liste est ouverte à tous, inutile d'avoir des connaissances sur l'espèce.

**Pour faire partie de ce groupe d'échange, il vous suffit d'envoyer un mail à l'adresse [discussionloutre-subscribe@sfepm.org](mailto:discussionloutre-subscribe@sfepm.org)**

Si vous rencontrez des problèmes pour vous inscrire, veuillez contacter l'animatrice du plan à l'adresse [loutre.sfepm@yahoo.fr](mailto:loutre.sfepm@yahoo.fr)



### Rencontre des correspondants du Groupe Loutre de la SFPEM

Pour la deuxième fois, les correspondants régionaux du Groupe Loutre de la SFPEM se sont réunis durant tout un week-end, à Bourges, les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2012. Le thème principal fut, comme l'année passée, le rapportage Natura 2000, auquel la SFPEM participe ; l'association a notamment en charge le remplissage des formulaires permettant l'évaluation de l'état de conservation de la Loutre d'Europe. Les autres thèmes abordés furent le PNA Loutre dans les régions, les Havres de Paix, la collecte des cadavres, la cohabitation entre la Loutre et la pisciculture, l'analyse par SIG du potentiel d'accueil pour la Loutre et le recueil des loutres en détresse. Le compte-rendu, ainsi que la liste des correspondants régionaux, sont disponibles sur [www.sfepm.org/groupeLoutre.htm](http://www.sfepm.org/groupeLoutre.htm).



Photo : H. Jacques

Rachel KUHN (SFPEM)

# AGENDA



## Printemps des Castors

Des animations seront proposées dans le cadre du 3<sup>ème</sup> Printemps des Castors, du 20 mars au 20 juin. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.sfepm.org/printempscastors.htm](http://www.sfepm.org/printempscastors.htm).



## Colloque Prédation

«La Prédation-Connaitre pour vivre ensemble» est le thème du colloque qui se tiendra à Lyon les 22 et 23 mars, organisé par la FRAPNA. La SFEPM y fera une présentation sur la conciliation de la conservation de la Loutre avec la pisciculture ([www.frapna.org/colloque-predation-mars-2013.html](http://www.frapna.org/colloque-predation-mars-2013.html)).



## Colloque européen sur la Loutre

Le colloque européen du Groupe Loutre de l'UICN (Otter Specialist Group) aura lieu cette fois-ci à Kinsale en Irlande, du 24 au 29 avril. La SFEPM sera présente ([www.miseproject.ie/eow2013/](http://www.miseproject.ie/eow2013/)).



## Conférences à Océanopolis

Pour l'ouverture de l'espace dédié aux loutres, le parc Océanopolis de Brest propose cette année plusieurs conférences sur ses nouvelles pensionnaires :

- 2 avril : «De l'eau douce à la mer, programme loutres à Océanopolis» par Sami Hassani (Océanopolis)
- 21 mai : «La loutre d'Europe et le plan d'actions pour sa conservation» par Rachel Kuhn (SFEPM)
- 24 septembre : «Kidour, *Lutra lutra*, alias la Loutre d'Europe, discrète mais bien présente en Bretagne» par Xavier Grémillet (GMB)

Découvrez le programme sur [www.oceanopolis.com/Actualites/Conferences](http://www.oceanopolis.com/Actualites/Conferences).



## Fête de la Nature

Rendez-vous du 22 au 26 mai pour l'édition 2013 de la Fête de la Nature. Des animations sont proposées dans toute la France. Comme l'année passée, la SFEPM tiendra un stand au Jardin des Plantes à Paris, les 24, 25 et 26 mai ; il ne sera pour une fois par question de loutres mais de (très) petites bêtes ([www.fetedelanature.com/](http://www.fetedelanature.com/)).



## Colloque francophone de mammalogie

C'est l'association Nature Midi-Pyrénées qui accueille cette année le colloque francophone de mammalogie de la SFEPM et ce à Toulouse, du 18 au 20 octobre. Pour en savoir plus et éventuellement proposer une communication, rendez-vous sur [www.sfepm.org/agenda.htm](http://www.sfepm.org/agenda.htm).

# LECTURES



## Influence des organochlorés sur le succès reproducteur des loutres en Suède

Anna ROOS (Muséum National Suédois d'Histoire Naturelle) et ses collaborateurs ont récemment publié les résultats de plusieurs décennies de recherche sur l'impact des organochlorés sur 3 espèces piscivores, dont la Loutre d'Europe (2012). Comme ailleurs, la Loutre a fortement régressé en Suède, déclin qui a continué jusque dans les années 90, alors que l'espèce était protégée depuis 1969. Les taux de PCB et de DDT de 250 individus collectés entre 1968 et 2010 ont été mesurés. Des informations sur le statut reproducteur des femelles adultes (150 individus) ont également été relevées et leur ICP calculé (Indice de Condition Physique, calculé à partir du poids et de la taille).

De forts taux de PCB et de DDT étaient mesurés en Suède. L'interdiction de ces substances, dans les années 70, a permis une réduction progressive des concentrations dans l'environnement. L'étude de ROOS *et al.* montre que les taux de contamination des loutres suédoises suivent la même tendance. Parallèlement, le taux de reproduction des femelles (pourcentage de femelles présentant des signes de reproduction) et l'ICP ont nettement augmenté entre 1970 et 2010.

Le taux moyen de contamination par les PCB en 2010 est de 8 mg/kg de poids corporel, ce qui est en dessous du seuil, fixé à 12 mg/kg, au-delà duquel des troubles de la reproduction apparaissent chez le Vison d'Amérique. Ainsi, ces résultats soutiennent la thèse selon laquelle les organochlorés ont joué un rôle majeur dans le déclin des populations de loutres.

Rachel KUHN (SFPEM)

Référence :

ROOS A.M., BÄCKLIN B.-M.V.M., HELANDER B.O., RIGET F.F. & ERIKSSON U.C. (2012). Improved reproductive success in otters (*Lutra lutra*), grey seals (*Halichoerus grypus*) and sea eagles (*Haliaeetus albicilla*). Environmental Pollution 170 : 268-275.



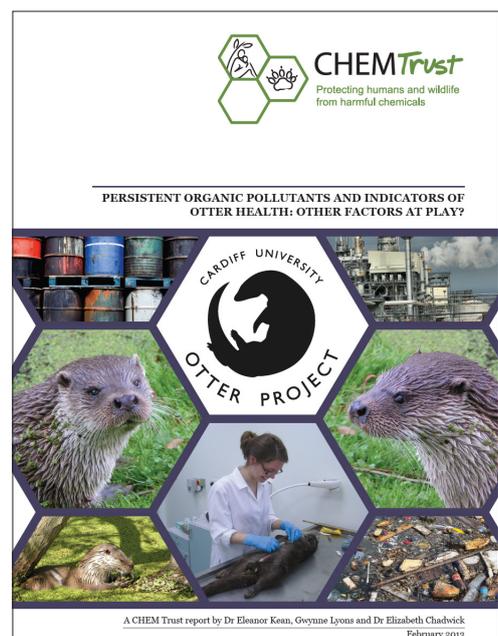
## Réduction de la taille de l'os pénien des loutres mâles

Des chercheurs britanniques ont mis en évidence une réduction du poids du baculum (os pénien), ainsi que l'apparition d'un certain nombre d'autres anomalies du système reproducteur des loutres mâles (KEAN *et al.* 2013). Des analyses menées sur des centaines de cadavres ont permis d'écarter les composés organochlorés comme étant responsables de cette évolution. D'autres molécules, les perturbateurs endocriniens, sont aujourd'hui mis en cause. L'Université de Cardiff poursuit ses recherches pour vérifier cette hypothèse. Le site de la BBC consacre un article à cette problématique [www.bbc.co.uk/nature/21534742](http://www.bbc.co.uk/nature/21534742).

Rachel KUHN (SFPEM)

Référence : KEAN E., LYONS G. & CHADWICK E. (2013). Persistent organic pollutants and indicators of otter health: other factors at play? Report CHEMTrust, Cardiff University, 28 p.

[www.chemtrust.org.uk/documents/Otter Health & Pollutants V8 DesignedV4 FINAL.pdf](http://www.chemtrust.org.uk/documents/Otter Health & Pollutants V8 DesignedV4 FINAL.pdf)



L'Echo du PNA Loutre

Bulletin semestriel

Conception et réalisation : Rachel KUHN

Photos : Rachel KUHN, DIRO, Grégoire MASSEZ, Julie BERTRON, Erwann THEPAUT, Robin LHUILLIER, Thomas DELATTRE, Jean-Louis AUFFRET, Hélène JACQUES

Dessins : Alexis NOUAILHAT (p. 2), Lionel GUILLAUME (p. 7)

Rédacteurs : François MOUTOU, Rachel KUHN, Magalie PERRIN, Franck SIMONNET, Nelly CHATEAU, Vincent PERRIN, Alain JOUVET, Grégoire MASSEZ, Christophe RENAUD, Julie BERTRON, Jacques THIRIET, Pierre RIGAU, Robin LHUILLIER, Marie HEURET

Comité de lecture : Véronique BARTHELEMY, Hélène JACQUES, Roman PAVISSE, Dominique SOLOMAS

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à ce numéro!

Ces pages sont ouvertes à tous, merci de transmettre vos articles en format Word (illustrations en JPEG) à l'animatrice du plan à l'adresse [loutre.sfepm@yahoo.fr](mailto:loutre.sfepm@yahoo.fr)

**Pour vous abonner, veuillez envoyer un mail à [infoloutre-subscribe@sfepm.org](mailto:infoloutre-subscribe@sfepm.org).**

En cas de problème pour vous inscrire, merci de prévenir l'animatrice.

Vous pouvez télécharger les anciens numéros sur [www.sfepm.org/docloutre.htm](http://www.sfepm.org/docloutre.htm).

## CONTACTS

Rachel KUHN  
Animatrice du PNA Loutre  
SFPEM  
c/o Muséum d'Histoire Naturelle  
18000 Bourges  
Tél : 02 48 70 40 03  
Courriel : [loutre.sfepm@yahoo.fr](mailto:loutre.sfepm@yahoo.fr)  
[www.sfepm.org/planloutre.htm](http://www.sfepm.org/planloutre.htm)

Véronique BARTHELEMY  
Chargée de mission PNA  
DREAL Limousin (Service Valorisation, Evaluation des  
Ressources et du Patrimoine Naturel)  
22, rue des Pénitents Blancs  
CS 53218  
87032 Limoges Cedex1  
Tél : 05 55 12 96 19  
Courriel : [veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr](mailto:veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr)

